


QUELQUES EXEMPLES D'ORGANISATION HORAIRE

La grille horaire publiée au BOEN N°6 du 25 juin 2015 présente la répartition horaire par année de formation.

 Les tableaux ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Chaque établissement tiendra compte de ses contraintes spécifiques liées au rythme de l'alternance, au volume horaire disponible. La répartition des horaires est conduite sous la responsabilité du chef d'établissement en collaboration avec les corps d'inspection territoriaux.

Première illustration :

Enseignements	BOEN N°6 du 25/06 2015	Première année		BOEN N°6 du 25/06 2015	Deuxième année	
		Durée moyenne hebdomadaire indicative (1)	%		Durée moyenne hebdomadaire indicative (1)	%
Enseignements expérimentaux et temps de synthèse	18	3 dont 0,5 de synthèse	(0 + 3)	17	3 dont 0,5 de synthèse	(0 + 3)
Travaux pratiques et temps de synthèse		9,5 dont 0,5 de synthèse	(0 + 9,5)		8,5 dont 0,5 de synthèse	(0 + 8,5)
<u>Culture professionnelle</u> :		1,5	(1 + 0,5)		1,5	(1,5 + 0)
- Cuisine ou CS en HCR		1	(1 + 0)		1	(1 + 0)
- Sciences appliquées		1,5	(1 + 0,5)		1	(0,5 + 0,5)
- Gestion appliquée		1,5	(0 + 1,5)		2	(0 + 2)
PPCP						
TOTAL ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL dont PPCP	18	18	54,5	17	17	52,3
Français - ouverture sur le monde et PPCP	3,5	3,5	(1,5 + 2)	3,5	3,5	(1 + 2,5)
Enseignement morale et civique	0,5	0,5	(0 + 0,5)	0,5	0,5	(0 + 0,5)
Mathématiques - Sciences	3,5	3,5	(1,5 + 2)	3,5	3,5	(1,5 + 2)
Langue vivante	2	2	(1 + 1)	2	2	(1 + 1)
Arts appliqués-cultures artistiques	2	2	(1 + 1)	2	2	(1 + 1)
EPS	2,5	2,5	(2,5)	2,5	2,5	(2,5)
PSE	1	1	(0 + 1)	1,5	1,5	(0,5 + 1)
TOTAL ENSEIGNEMENT GENERAL dont PPCP	15	15	45,5	15,5	15,5	47,7
TOTAL	33	33	100	32,5	32,5	100
Aide individualisée (2)		1				

- (1) - Le 1er nombre entre parenthèses correspond à l'horaire en classe entière,
- Le 2nd à l'horaire en groupe à effectif réduit lorsque le seuil d'effectif est atteint.

- (2) Horaire réservé à certains élèves de la division, en français et/ou en mathématiques.

Deuxième illustration :

Les temps de synthèse doivent se réaliser au moment opportun et se dérouler chaque fois que possible dans les locaux professionnels.

Enseignements	BOEN N°6 du 25/06 2015	Première année :		%	BOEN N°6 du 25/06 2015	Deuxième année :		%
		Durée moyenne hebdomadaire indicative (1)				Durée moyenne hebdomadaire indicative (1)		
Enseignements expérimentaux + synthèse	18	3 + 1	(0 + 4)	54,5	17	3 + 1	(1 + 3)	52,3
Travaux pratiques + synthèse		9 + 1	(1 + 9)			8 + 1	(1 + 8)	
Sciences appliquées		1	(1 + 0)			1	(1 + 0)	
Gestion appliquée		1,5	(1 + 0,5)			1	(0 + 1)	
PPCP		1,5	(0 + 1,5)			2	(0 + 2)	
TOTAL ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL dont PPCP	18	18		54,5	17	17		52,3
Français - ouverture sur le monde et PPCP	3,5	3,5	(1,5 + 2)	45,5	3,5	3,5	(1 + 2,5)	47,7
Enseignement morale et civique	0,5	0,5	(0 + 0,5)		0,5	0,5	(0 + 0,5)	
Mathématiques - Sciences	3,5	3,5	(1,5 + 2)	45,5	3,5	3,5	(1,5 + 2)	47,7
Langue vivante	2	2	(1 + 1)		2	2	(1 + 1)	
Arts appliqués-cultures artistiques	2	2	(1 + 1)		2	2	(1 + 1)	
EPS	2,5	2,5	(2,5)		2,5	2,5	(2,5)	
PSE	1	1	(0 + 1)		1,5	1,5	(0,5 + 1)	
TOTAL ENSEIGNEMENT GENERAL dont PPCP	15	15		45,5	15	15,5		47,7
TOTAL	33	33		100	32,5	32,5		100
Aide individualisée (2)		1						

- (1) - Le 1er nombre entre parenthèses correspond à l'horaire en classe entière,
- Le 2nd à l'horaire en groupe à effectif réduit lorsque le seuil d'effectif est atteint.
(2) Horaire réservé à certains élèves de la division, en français et/ou en mathématiques.

Troisième illustration :

Les séances d'enseignements expérimentaux, de travaux pratiques et de culture professionnelle (cuisine, CS en HCR, gestion appliquée, sciences appliquées) s'organisent tout au long de la formation en fonction de la stratégie pédagogique définie par l'équipe. Des blocs horaires professionnels sont positionnés dans la semaine et exploités de façon à optimiser ces temps de formation en fonction des apprentissages.

Enseignements	BOEN N°6 du 25/06 2015	Première année		BOEN N°6 du 25/06 2015	Deuxième année	
		Durée moyenne hebdomadaire indicative (1)	%		Durée moyenne hebdomadaire indicative (1)	%
Blocs professionnels	18	16,5	(3 + 13,5)	17	15	(3 + 12)
PPCP		1,5	(0 + 1,5)		2	(0 + 2)
TOTAL ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL dont PPCP	18	18	54,5	17	17	52,3
Français - ouverture sur le monde et PPCP	3,5	3,5	(1,5 + 2)	3,5	3,5	(1 + 2,5))
Enseignement morale et civique	0,5	0,5	(0 + 0,5)	0,5	0,5	(0 + 0,5)
Mathématiques - Sciences	3,5	3,5	(1,5 + 2)	3,5	3,5	(1,5 + 2)
Langue vivante	2	2	(1 + 1)	2	2	(1 + 1)
Arts appliqués-cultures artistiques	2	2	(1 + 1)	2	2	(1 + 1)
EPS	2,5	2,5	(2,5)	2,5	2,5	(2,5)
PSE	1	1	(0 + 1)	1,5	1,5	(0,5 + 1)
TOTAL ENSEIGNEMENT GENERAL dont PPCP	15	15	45,5	15,5	15,5	47,7
TOTAL	33	33	100	32,5	32,5	100
Aide individualisée (2)		1				

- (1) - Le 1er nombre entre parenthèses correspond à l'horaire en classe entière,
 - Le 2nd à l'horaire en groupe à effectif réduit lorsque le seuil d'effectif est atteint.
 (2) Horaire réservé à certains élèves de la division, en français et/ou en mathématiques.